

Le Canada est en tête des pays du G7 pour ce qui est de la main-d'œuvre la plus scolarisée, grâce aux immigrants, aux jeunes adultes et à un solide secteur collégial, mais il subit des pertes importantes de titulaires de certificats d'apprenti dans les principaux domaines de métiers

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mercredi 30 novembre 2022

Une main-d'œuvre hautement scolarisée est essentielle pour maintenir le niveau de vie au Canada et pour satisfaire aux besoins actuels et futurs du marché du travail. Le Canada affiche une plus grande proportion de diplômés d'un collège ou d'une université au sein de sa population que tout autre pays du G7. La proportion de la population titulaire d'un baccalauréat ou grade supérieur a continué d'augmenter en raison d'un afflux d'immigrants très scolarisés et du nombre croissant de jeunes adultes obtenant un baccalauréat ou un grade supérieur. Cependant, certains talents pourraient être laissés de côté, puisque les titres scolaires de certains travailleurs ayant étudié à l'étranger sont sous-utilisés.

Il est important de tirer parti de ces titres scolaires [à mesure qu'une plus grande partie de la population approche de l'âge de la retraite](#). En outre, le Canada est confronté à une pénurie de main-d'œuvre, [le taux d'emploi étant élevé, le taux de chômage ayant atteint un creux sans précédent](#) et [le nombre de postes vacants ayant atteint un sommet record](#). Il est essentiel de tirer parti de la population très scolarisée pour s'assurer que le Canada dispose d'un nombre suffisant de travailleurs qualifiés pour pourvoir les postes laissés vacants à la suite de départs à la retraite.

Le niveau de scolarité est également lié à la sécurité d'emploi, et la pandémie de COVID-19 a de nouveau mis en lumière cette réalité, puisque les personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé étaient mieux placées pour résister aux perturbations économiques causées par la pandémie, en partie parce qu'elles sont plus susceptibles de travailler dans des secteurs adaptés au travail à distance. Selon les données de l'Enquête sur la population active, les titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur étaient moins susceptibles de ressentir les premiers chocs du chômage survenus en avril 2020 et leur taux d'emploi s'est rétabli plus rapidement, celui-ci revenant aux niveaux prépandémie dès novembre 2020. Les taux d'emploi des personnes ayant des niveaux de scolarité plus bas ne sont pas en grande partie revenus aux niveaux prépandémie avant l'automne 2021. Néanmoins, de nombreux travailleurs de première ligne ayant un faible niveau de scolarité ont joué un rôle crucial dans le fonctionnement du Canada pendant les fermetures survenues au cours des premières vagues de la pandémie, en travaillant dans des secteurs tels que les épiceries et les stations-service, comme les nettoyeurs et le soutien aux soins de santé.

La publication d'aujourd'hui, qui est fondée sur les données du Recensement de la population de 2021, porte sur l'évolution de la scolarité au Canada et le rôle que celle-ci, ainsi que la formation, a joué dans l'évolution de la main-d'œuvre canadienne.



Faits saillants

Le Canada continue de se classer au premier rang parmi les pays du G7 au chapitre de la proportion de personnes en âge de travailler (âgés de 25 à 64 ans) titulaires d'un titre scolaire d'un collège ou d'une université (57,5 %). Un facteur clé à cet égard est la vigueur du secteur collégial au Canada. En effet, près de 1 personne sur 4 en âge de travailler (24,6 %) avait un certificat ou un diplôme d'un collège ou un diplôme semblable en 2021, soit une proportion supérieure à celle enregistrée dans tout autre pays du G7.

De 2016 à 2021, la population en âge de travailler a connu une augmentation de près d'un cinquième (+19,1 %) du nombre de personnes titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur, et des hausses encore plus importantes ont été enregistrées dans les domaines des soins de santé (+24,1 %) et de l'informatique et des sciences de l'information (+46,3 %).

En revanche, le nombre de personnes en âge de travailler titulaires d'un certificat d'apprenti dans un métier a stagné ou a diminué dans trois grands domaines, à savoir les métiers de la construction (+0,6 %), les technologies mécaniques et de réparation (-7,8 %) et le travail de précision (-10,0 %), puisque moins de jeunes travailleurs remplacent les baby-boomers qui partent à la retraite. [Le nombre de postes vacants dans certaines industries liées à ces métiers, comme la construction et la fabrication de produits métalliques, a atteint des sommets sans précédent en 2022.](#)

Les immigrants récents étaient à l'origine de près de la moitié de la croissance de la proportion de Canadiens titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur. Toutefois, les talents de certains immigrants restent sous-utilisés, étant donné que plus du quart de tous les immigrants titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur obtenu à l'étranger occupent un emploi qui nécessite, tout au plus, un diplôme d'études secondaires. Ce taux est deux fois plus élevé que le taux de surqualification des titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur qui sont nés au Canada ou qui ont obtenu leur grade au Canada.

Même les immigrants formés à l'étranger et ayant des titres scolaires dans des domaines où la demande de main-d'œuvre est très forte, comme les soins de santé, ont été confrontés à des taux élevés d'inadéquation des emplois : 36,5 % des immigrants titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur étranger en soins infirmiers autorisés ont travaillé comme infirmières autorisées ou dans des professions étroitement liées, et 41,1 % des immigrants titulaires d'un diplôme étranger en médecine ont travaillé comme médecins. En comparaison, le taux de concordance de l'emploi est d'environ 9 sur 10 pour la population ayant un baccalauréat ou grade supérieur canadien en soins infirmiers (87,4 %) ou un diplôme obtenu au Canada en médecine (90,1 %).

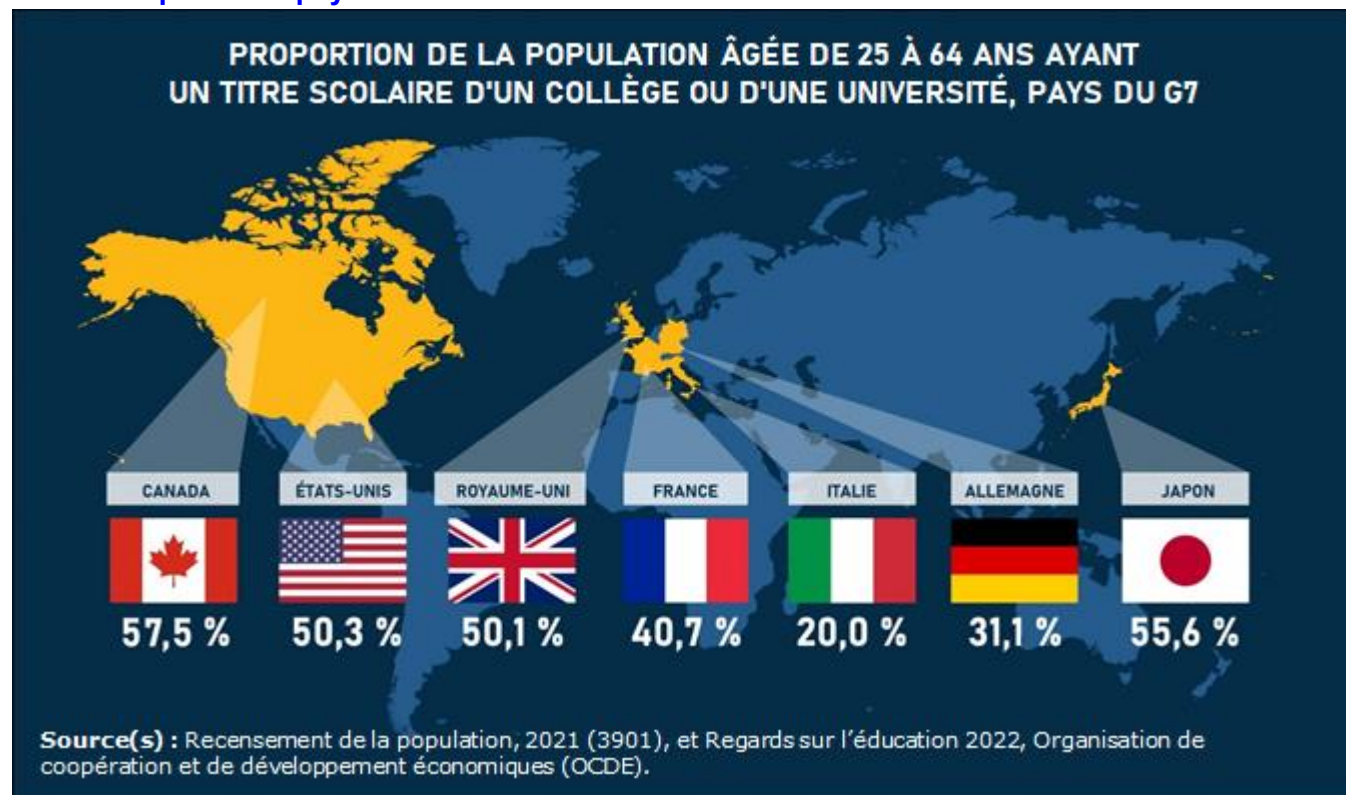
La proportion de jeunes adultes (âgés de 25 à 34 ans) nés au Canada titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur est également en hausse (+2,7 points de pourcentage de 2016 à 2021). L'augmentation a été plus marquée chez les jeunes femmes nées au Canada (+3,3 points de pourcentage, atteignant 39,7 %) que chez les jeunes hommes nés au Canada (+2,2 points de pourcentage, atteignant 25,7 %). Néanmoins, chez les jeunes hommes, la hausse observée depuis le dernier recensement a été presque aussi prononcée qu'elle ne l'a été pendant la période de 10 ans de 2006 à 2016 (+2,3 points de pourcentage).

Les écarts au chapitre de la scolarité auxquels font face les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit se rétrécissent au niveau de l'enseignement secondaire. En 2021, plus de la moitié des Inuit âgés de 25 à 64 ans avaient terminé leurs études secondaires, en hausse par rapport à la proportion de 45,4 % enregistrée en 2016. Parallèlement, les écarts se creusent au niveau du baccalauréat ou des grades supérieurs pour tous les groupes autochtones.

Les personnes ayant un titre scolaire supérieur au baccalauréat étaient davantage en mesure de résister aux perturbations survenues sur le marché du travail pendant la pandémie, en partie parce qu'elles travaillaient dans des industries plus adaptées au travail à distance. Leur taux d'emploi et leur rémunération étaient plus élevés en 2021 qu'en 2016, tandis que le taux d'emploi était plus faible chez les personnes de la plupart des autres niveaux de scolarité.

Le Canada compte la plus grande proportion de diplômés d'un collège ou d'une université parmi les pays du G7

Carte 1 – Le Canada compte la plus grande proportion de diplômés d'un collège ou d'une université parmi les pays du G7

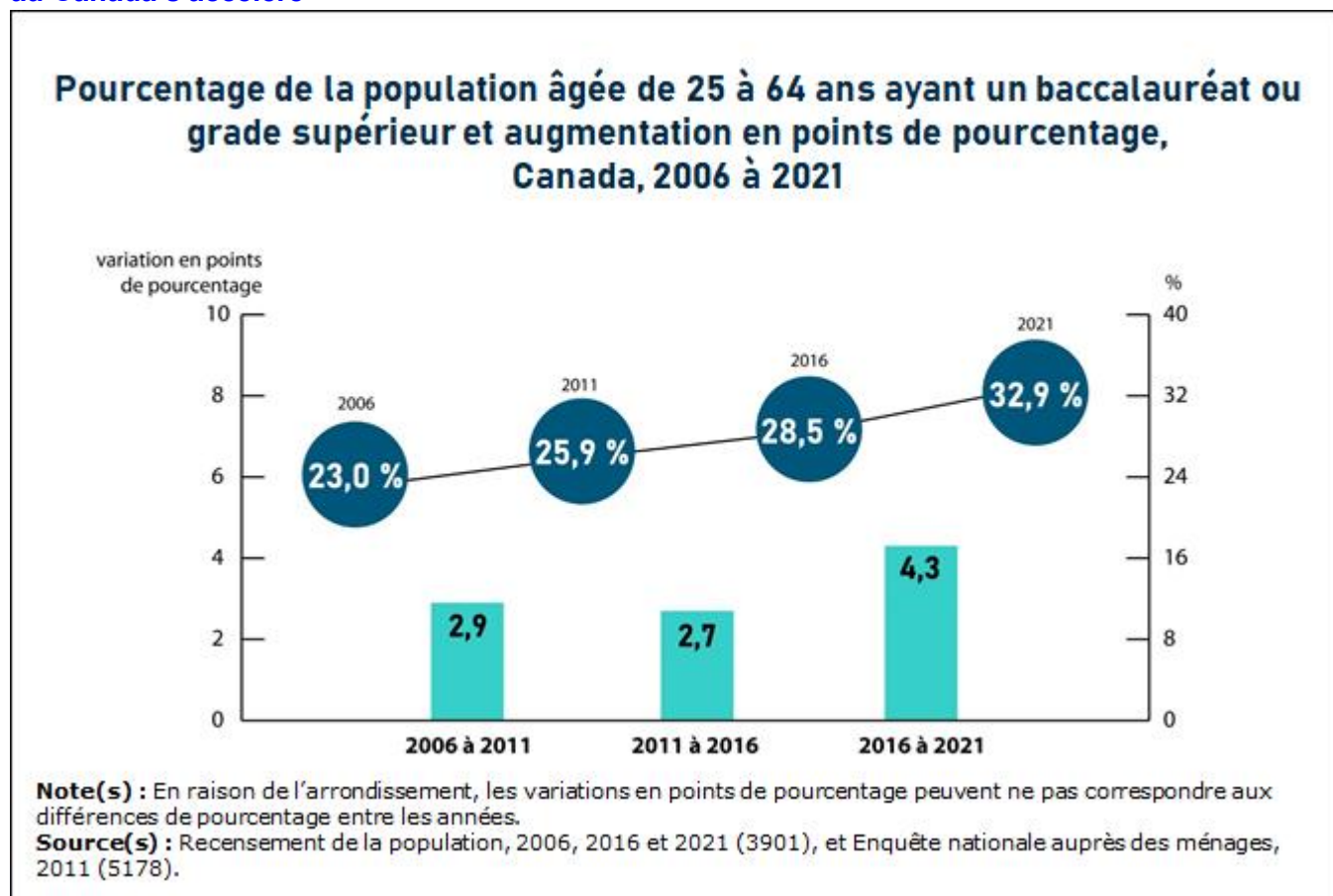


Une population scolarisée sera essentielle au maintien du niveau de vie et du rythme de croissance économique du Canada au cours des prochaines années. Le Canada continue d'afficher un bon rendement sur la scène mondiale au chapitre de la scolarité, et bénéficie de la présence d'immigrants très scolarisés et d'une proportion croissante de jeunes adultes diplômés d'un collège ou d'une université.

En effet, depuis 2006, le Canada est en tête des pays du G7 pour ce qui est du nombre de diplômés postsecondaires. Selon les nouveaux résultats du Recensement de la population de 2021, 57,5 % de la population en âge de travailler (c'est-à-dire les personnes âgées de 25 à 64 ans) avaient un titre scolaire d'un collège ou d'une université.

Le solide système d'enseignement collégial du Canada joue un rôle clé dans le classement international élevé qu'occupe le Canada. Par exemple, en 2021, près de 1 Canadien sur 4 (24,6 %) avait un certificat ou un diplôme d'un collège ou un diplôme semblable comme niveau de scolarité le plus élevé, ce qui représente un taux supérieur à celui de tous les autres pays du G7 et plus du double de la proportion enregistrée aux États-Unis (10,8 %).

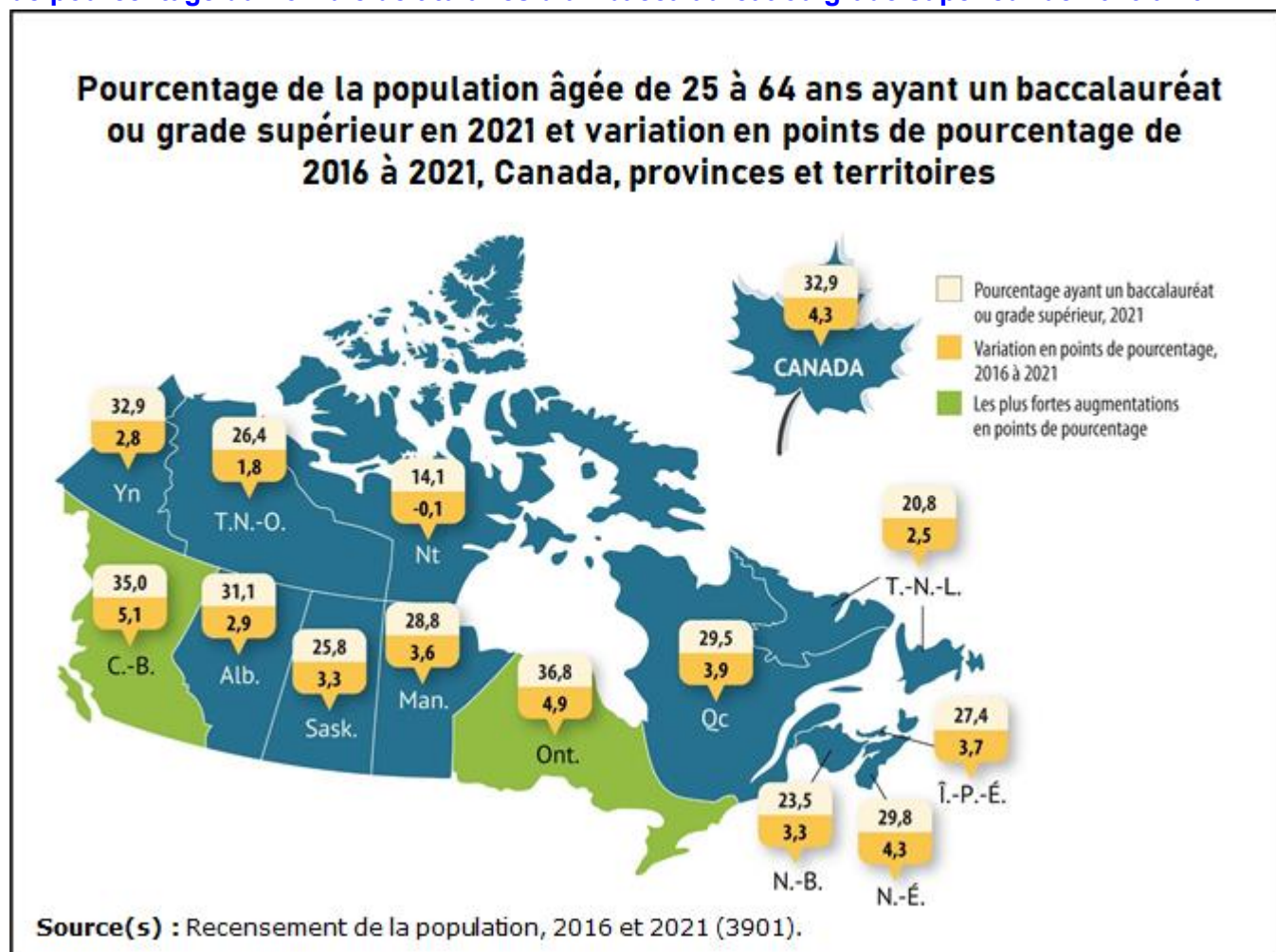
Infographie 1 – La croissance de la proportion de titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur au Canada s'accélère



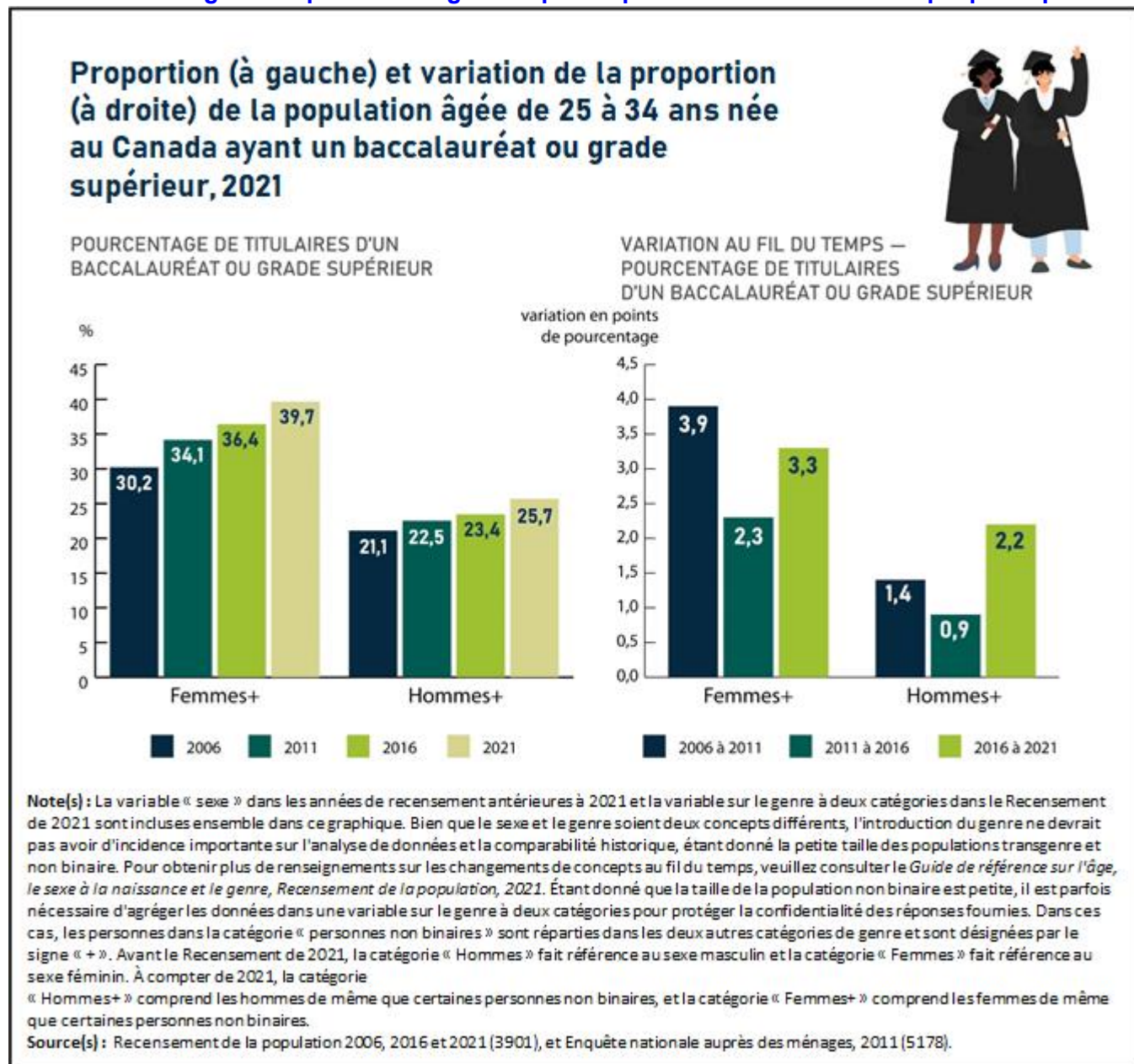
Le Canada se trouvait en milieu du peloton en ce qui concerne la proportion de la population ayant un baccalauréat ou grade supérieur (32,9 %), se classant au quatrième rang parmi les pays du G7, derrière le Royaume-Uni (41,3 %), les États-Unis (39,5 %) et le Japon (34,2 %). Le Canada accusait un retard par rapport aux autres pays en ce qui a trait à la proportion de diplômés titulaires d'un grade supérieur, soit 9,3 % (8,2 % des diplômés ayant une maîtrise ou l'équivalent d'une maîtrise et 1,1 % ayant un doctorat), alors que, pour les autres pays du G7, cette proportion variait de 13 % à 15 %.

Dans l'ensemble, 1 Canadien sur 3 est titulaire d'un baccalauréat ou grade supérieur

Carte 2 – La Colombie-Britannique et l'Ontario ont connu les plus fortes augmentations en points de pourcentage du nombre de titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur de 2016 à 2021



Infographie 2 – La proportion d'hommes âgés de 25 à 34 ans nés au Canada ayant un baccalauréat ou grade supérieur a augmenté plus rapidement de 2016 à 2021 que par le passé



Une part croissante des Canadiens en âge de travailler a obtenu un baccalauréat ou grade supérieur, une augmentation due à la fois aux immigrants récents très scolarisés et à la hausse du niveau de scolarité des jeunes adultes. Plus de 6,4 millions de personnes, soit environ le tiers de la population en âge de travailler, ont déclaré avoir un baccalauréat ou grade supérieur en 2021, en hausse de 4,3 points de pourcentage par rapport à 2016. Il s'agit d'une augmentation plus marquée que celle indiquée dans les deux recensements précédents.

La Colombie-Britannique (+5,1 points de pourcentage) et l'Ontario (+4,9 points de pourcentage) ont enregistré la plus forte augmentation au chapitre des titulaires de baccalauréat ou grade supérieur, de 2016 à 2021. Cette augmentation est attribuable à deux facteurs. Premièrement, l'Ontario et l'Ouest du Canada ont accueilli un plus grand nombre d'immigrants récents très scolarisés, comparativement au Québec et au Canada atlantique.

Deuxièmement, la Colombie-Britannique (+3,3 points de pourcentage) et l'Ontario (+3,1 points de pourcentage) étaient en tête des provinces où l'on a constaté une augmentation de la proportion de jeunes adultes nés au Canada (âgés de 25 à 34 ans) titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur, par rapport au reste du Canada (+2,7 points de pourcentage).

Les femmes étaient toujours plus susceptibles que les hommes de détenir un baccalauréat ou grade supérieur : par exemple, 39,7 % des jeunes femmes nées au Canada (âgées de 25 à 34 ans) avaient un grade universitaire en 2021, par rapport à 25,7 % des jeunes hommes nés au Canada. Toutefois, la proportion de jeunes hommes nés au Canada ayant un grade universitaire a augmenté plus rapidement que par le passé. La hausse sur cinq ans, observée de 2016 à 2021, de la proportion de ces hommes ayant un grade universitaire (+2,2 points de pourcentage) a été presque aussi importante que la hausse enregistrée sur une période de 10 ans (+2,3 points de pourcentage), soit de 2006 à 2016. Bien que l'augmentation observée de 2016 à 2021 chez les jeunes femmes nées au Canada (+3,3 points de pourcentage) ait été plus importante que celle observée chez les jeunes hommes, elle était semblable à celle observée au cours des années précédentes.

Au Québec, l'accélération observée au chapitre de l'obtention d'un baccalauréat ou grade supérieur chez les jeunes hommes a été particulièrement marquée. En 2021, 23,4 % des jeunes hommes du Québec détenaient un baccalauréat ou grade supérieur, soit une hausse de 2,2 points de pourcentage par rapport à 2016. Cette hausse quinquennale a été supérieure à la hausse enregistrée sur 10 ans (+1,5 point de pourcentage), soit de 2006 à 2016.

Parcours scolaires variés : en Ontario, le quart des étudiants au niveau collégial détiennent déjà un baccalauréat

Alors que le nombre de titulaires d'un baccalauréat augmente, le rôle des collèges dans l'enseignement supérieur s'est diversifié, puisque certains programmes collégiaux servent de complément à un baccalauréat en permettant aux étudiants d'acquérir des compétences spécifiques liées à l'emploi.

[Au cours de l'année scolaire 2020-2021, environ le quart des étudiants de niveau collégial de l'Ontario et de la Colombie-Britannique détenaient déjà un baccalauréat.](#) Ces deux provinces offrent des programmes collégiaux qui s'adressent spécifiquement aux titulaires d'un baccalauréat, pour compléter leur baccalauréat d'une manière qui s'applique directement au marché du travail.

[Ces programmes collégiaux bonifient souvent le baccalauréat précédemment obtenu et y sont liés.](#) Par exemple, les titulaires d'un baccalauréat en soins infirmiers qui suivent des programmes collégiaux ont tendance à faire des études spécialisées en soins infirmiers, comme les soins intensifs, tandis que les titulaires d'un baccalauréat en affaires, en sciences humaines ou en sciences sociales et du comportement étudient dans des domaines comme les ressources humaines, les relations publiques ou la publicité.

Les programmes collégiaux post-baccalauréat revêtent également un attrait particulier pour les immigrants, car ces derniers peuvent souvent s'en servir pour compléter leurs diplômes étrangers. Plus du tiers des immigrants étudiant dans des collèges canadiens avaient déjà un baccalauréat ou grade supérieur (27,4 % avaient obtenu leur grade à l'étranger et 9,2 %, au Canada).

Certains collèges offrent aussi des programmes de baccalauréat. Le Système d'information sur les étudiants postsecondaires indiquait que 3,7 % de tous les titulaires d'un grade de premier cycle en 2019 provenaient des collèges.

Un moins grand nombre de personnes en âge de travailler ont un certificat d'apprenti dans l'un des domaines clés des métiers en 2021 par rapport à cinq ans plus tôt, dans un contexte de demande de main-d'œuvre sans précédent et de départs à la retraite

En 2021, plus des deux tiers (70,4 %) des apprentis se trouvaient dans les principaux métiers de la construction (charpentiers, électriciens et plombiers), dans les technologies mécaniques et de réparation (mécanique automobile) ou dans le travail de précision (soudeurs). De 2016 à 2021, le nombre total de personnes en âge de travailler ayant un certificat d'apprenti a diminué dans les domaines des technologies mécaniques et de réparation (-7,8 %) et du travail de précision (-10,0 %), et il a peu changé dans les métiers de la construction (+0,6 %), car le nombre de jeunes entrants n'a pas pu remplacer assez rapidement celui des personnes prenant leur retraite. Cette situation se distingue fortement de la hausse de près d'un cinquième (+19,1 %) du nombre de personnes en âge de travailler ayant un baccalauréat ou grade supérieur et pose un sérieux défi aux industries qui dépendent des métiers spécialisés. En 2021 et 2022, la demande de travailleurs spécialisés a atteint des sommets inégalés. Le nombre de postes vacants dans la catégorie professionnelle des « métiers, transport, machinerie et domaines apparentés », qui exigeaient au moins un certificat d'une école de métiers ou d'apprenti a presque doublé de la fin de 2019 à la fin de 2021. De même, [le nombre de postes vacants dans certaines industries connexes, comme la construction et la fabrication de produits métalliques, a atteint des sommets inégalés au cours de 2022.](#)

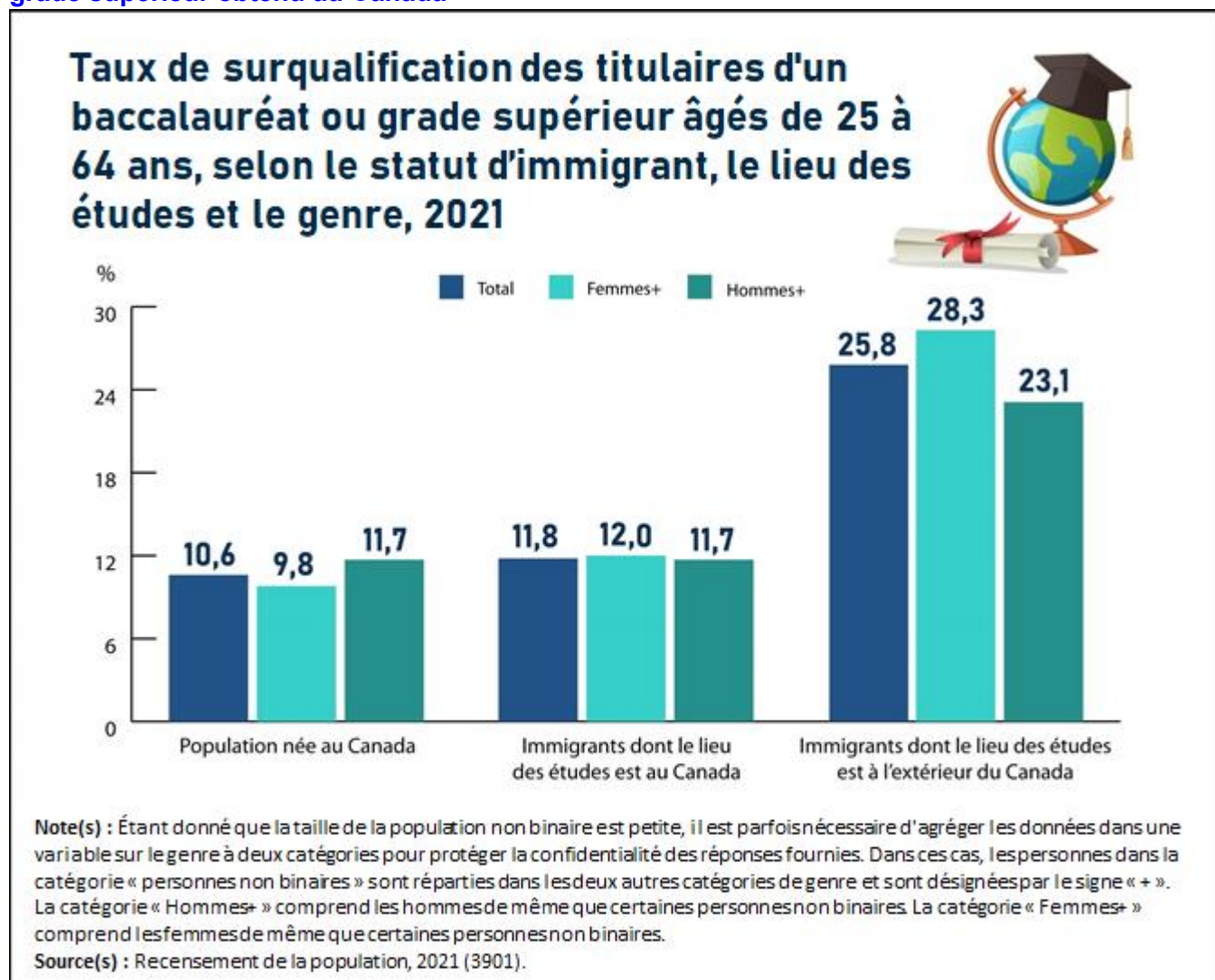
On peut s'attendre à ce que cette tendance se poursuive au cours de la prochaine décennie, au fur et à mesure que les baby-boomers approchent de la retraite. Par exemple, 3 personnes employées sur 10 (30,2 %) en 2021 détenant un certificat d'apprenti dans les technologies mécaniques et de réparation ou dans le travail de précision avaient 55 ans ou plus. Dans les métiers de la construction, cette proportion était de 22,1 %, soit une proportion semblable à la moyenne pour toutes les personnes employées (23,0 %), mais, comme la demande de logement reste élevée, le secteur de la construction fait néanmoins face à d'importantes pénuries de main-d'œuvre.

Les tendances dans le domaine de la construction différaient selon la province. Au Québec, au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, le nombre de titulaires d'un certificat d'apprenti dans les métiers de la construction a augmenté (la hausse oscillant entre 4,6 % et 8,3 %), tandis que, dans les provinces de l'Atlantique, en Ontario (-3,8 %) et en Alberta (-3,5 %), ce nombre a diminué.

Le nombre de travailleurs potentiels dans les métiers de la construction, dans les technologies mécaniques et de réparation et dans le travail de précision a été limité par la sous-représentation des femmes, des personnes de groupes racisés et des immigrants. Les femmes représentent 2,4 % des titulaires d'un certificat d'apprenti en âge de travailler dans ces domaines en 2021. L'ensemble des groupes racisés représentaient 7,1 % des titulaires de certificat d'apprenti en âge de travailler dans ces métiers, mais représentaient 27,3 % de la population totale en âge de travailler. Les Latino-Américains étaient le groupe racisé le plus représenté dans ces métiers par rapport à leur proportion dans la population globale (0,9 % des titulaires de certificat d'apprenti dans ces métiers, par rapport à 1,9 % de la population en âge de travailler), tandis que les Coréens étaient les moins représentés (0,1 %, par rapport à 0,7 % de la population en âge de travailler). De même, les immigrants représentaient 27,7 % de la population en âge de travailler, mais 10,0 % des titulaires de certificats d'apprenti dans ces trois domaines.

Les immigrants contribuent à rehausser les niveaux de scolarité au Canada, mais ils doivent faire face à des taux plus élevés de surqualification s'ils sont titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur obtenu à l'étranger

Infographie 3 – Les immigrants ayant un baccalauréat ou grade supérieur obtenu à l'extérieur du Canada sont deux fois plus susceptibles d'être surqualifiés que ceux ayant un baccalauréat ou grade supérieur obtenu au Canada



Les immigrants contribuent grandement à la forte proportion de titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur au Canada. Il est essentiel de tirer parti des talents des immigrants très scolarisés pour maintenir le niveau de vie du Canada et pour répondre aux besoins du marché du travail à mesure que la population vieillit. En 2021, les immigrants et les résidents non permanents représentaient plus de la moitié de la population en âge de travailler ayant un doctorat (55,8 %); une maîtrise (52,2 %); ou un diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (50,8 %) et représentaient 39,1 % de ceux qui ont un baccalauréat.

Au Canada, les immigrants représentent une plus grande proportion de la population que dans tout autre pays du G7, et le nombre de nouveaux immigrants a atteint des sommets sans précédent (de 2016 à 2021) dans le Recensement de 2021, le plus haut niveau jamais enregistré dans un recensement canadien. Par ailleurs, ces

immigrants récents étaient plus scolarisés que ceux issus de tout autre groupe d'immigrants précédent : près de 6 immigrants sur 10 (59,4 %) détenant un baccalauréat ou grade supérieur. Les immigrants s'étant établis au Canada depuis le Recensement de 2016 étaient à l'origine de près de la moitié (2,1 points de pourcentage) de l'augmentation de 4,3 points de pourcentage de 2016 à 2021 enregistrée au chapitre de la population en âge de travailler ayant un baccalauréat ou grade supérieur.

Ces niveaux élevés de scolarité, ainsi que les taux plus élevés d'expérience professionnelle canadienne, ont contribué aux résultats des immigrants récents sur le marché du travail. [Comme l'indique le communiqué sur le marché du travail](#), les immigrants récents en 2021 (admis au cours de la période de 2016 à 2021) étaient plus susceptibles de travailler dans des secteurs où le salaire horaire est supérieur à la moyenne, comparativement aux immigrants récents en 2016 (admis au cours de la période allant de 2011 à 2016). Néanmoins, les immigrants ayant des titres scolaires de l'étranger (c'est-à-dire ceux qui ont obtenu leur grade à l'extérieur du Canada) font face à des obstacles relativement à l'utilisation de leurs compétences au Canada. Plus du quart (25,8 %) de tous les immigrants titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur étranger étaient surqualifiés, ce qui est défini comme un titulaire d'un baccalauréat ou grade supérieur qui occupe un emploi nécessitant généralement des études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur. Cela représentait plus du double du taux de surqualification observé chez les titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur nés au Canada (10,6 %) ou chez les immigrants ayant étudié au Canada (11,8 %). Parmi les immigrants détenant un grade obtenu à l'étranger, la surqualification était plus élevée chez les femmes (28,3 %) que chez les hommes (23,1 %).

La surqualification des immigrants ayant obtenu un grade à l'étranger représente un problème de longue date, un enjeu que l'on constate régulièrement depuis l'ajout des données portant sur le lieu des études au Recensement de 2006. La surqualification devient d'autant plus notable au fur et à mesure que le nombre d'immigrants titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur obtenu à l'étranger augmente. En 2021, près des deux tiers (63,8 %) des immigrants titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur l'avaient obtenu à l'extérieur du Canada.

Parmi les immigrants ayant obtenu un grade à l'étranger, même ceux ayant un titre scolaire dans des secteurs très recherchés, comme les soins infirmiers autorisés ou la médecine, ont fait face à des taux élevés d'inadéquation au chapitre de l'emploi. Par exemple, 36,5 % des immigrants titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur obtenu à l'étranger en soins infirmiers autorisés travaillaient comme infirmières autorisées, ou dans des professions qui y sont étroitement liées, comme celles d'infirmières praticiennes, de superviseurs des soins infirmiers ou de directeurs de soins de santé, et 41,1 % des immigrants détenant un diplôme en médecine de l'étranger travaillaient comme médecins. En revanche, parmi la population ayant un grade en soins infirmiers ou un diplôme en médecine obtenu au Canada, environ 9 personnes sur 10 travaillaient comme infirmières autorisées (87,4 %) ou comme médecins (90,1 %).

Même si le recensement ne nous renseigne pas directement sur les obstacles que les immigrants peuvent rencontrer pour trouver un emploi dans leur domaine, comme la reconnaissance des titres de compétences et la maîtrise des langues officielles, les résultats démontrent que, si les immigrants titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur étranger pouvaient trouver un emploi dans leur domaine au même rythme que la population ayant étudié au Canada, cela pourrait faire augmenter, parmi les personnes en âge de travailler, le nombre potentiel d'infirmières autorisées ou de travailleurs de professions qui y sont étroitement liées de 27 350 et le nombre de médecins de 15 730.

Les femmes qui avaient étudié l'informatique et les sciences de l'information représentaient un autre groupe aux prises avec des taux élevés d'inadéquation au chapitre de l'emploi, même si elles se trouvaient dans un domaine où la demande est très forte. Cette situation s'appliquait aux femmes immigrantes tout comme aux femmes nées au Canada. Parmi la population détenant un titre scolaire postsecondaire en informatique et en sciences de l'information et ayant travaillé en 2020 ou 2021, moins du tiers (31,5 %) des femmes travaillaient dans les domaines de [la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques \(STIM\) en mathématiques, en informatique et en sciences de l'information](#), par rapport à la moitié (50,1 %) des hommes. Il s'agit d'un écart de 18,6 points de pourcentage en ce qui concerne la concordance d'emploi. L'écart en ce qui concerne la concordance d'emploi entre les hommes et les femmes est resté similaire (se situant de 16 à 22 points de pourcentage), même après avoir pris en compte le type de titre scolaire (grade inférieur au baccalauréat, baccalauréat ou maîtrise) et le fait de savoir si le titulaire a étudié au Canada ou à l'étranger. Les femmes ayant des

titres scolaires en informatique étaient plus susceptibles que les hommes ayant ces titres scolaires de travailler dans des professions autres que les STIM dans le domaine des affaires, de la finance et de l'administration (21,5 % pour les femmes par rapport à 7,7 % pour les hommes).

Si l'écart en ce qui concerne la concordance d'emploi entre les femmes et les hommes dans le domaine de l'informatique était éliminé (en tenant compte du type de titre scolaire et du lieu d'études), cela pourrait augmenter de 26 340 le nombre total de personnes en âge de travailler qui travaillent dans le domaine de l'informatique.

Un nombre croissant d'étudiants étrangers contribue à la main-d'œuvre scolarisée

Le nombre d'étudiants étrangers a augmenté rapidement au cours des dernières années, [passant d'environ 350 000 en 2015 à environ 620 000 en 2021](#), selon les données sur les détenteurs de permis d'études d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Ces étudiants immigreront souvent au Canada et contribuent fortement à la main-d'œuvre scolarisée. [Plus des deux tiers des étudiants étrangers qui ont obtenu un titre scolaire d'un collège ou une maîtrise, ainsi que la moitié de ceux qui ont obtenu un baccalauréat, sont devenus résidents permanents dans les cinq années suivant l'obtention du titre scolaire.](#)

Les étudiants étrangers sont également une source majeure de financement pour les collèges et les universités. Par exemple, [on estime que les étudiants étrangers ont payé près de 40 % de tous les droits de scolarité et ont généré des revenus annuels de près de 4 milliards de dollars pour les universités canadiennes, en 2017-2018.](#)

En particulier, les étudiants en provenance de l'Inde sont de plus en plus nombreux à fréquenter les collèges canadiens. De 2015 à 2019, [l'Inde a été le principal pays d'origine des étudiants étrangers fréquentant les collèges \(66,8 % des étudiants étrangers\) et les universités \(21,3 % des étudiants étrangers\)](#). Cette proportion est beaucoup plus élevée que celle observée de 2000 à 2004, une période lors de laquelle l'Inde était à l'origine de 5 % ou moins des étudiants étrangers inscrits à un collège ou une université.

Un plus grand nombre de Canadiens détiennent un baccalauréat ou grade supérieur en soins de santé par rapport à cinq ans plus tôt, mais la pénurie de main-d'œuvre persiste dans ce domaine

Sous l'impulsion des besoins en soins de santé d'une population vieillissante et de la nécessité de répondre aux effets de la pandémie sur la santé, le nombre de personnes travaillant dans les professions de la santé autres que la gestion a augmenté de 16,8 % de 2016 à 2021. Le nombre de personnes en âge de travailler et titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur en soins de santé a augmenté de près du quart (+24,1 %) par rapport à 2016, pour s'établir à 691 000 en 2021. Cette augmentation était plus prononcée que l'augmentation globale du nombre de personnes en âge de travailler qui sont titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur en général (+19,1 %). En effet, il y a eu une augmentation marquée du nombre de diplômés en soins infirmiers (+29,7 % pour s'établir à 267 000) et en médecine dentaire (+23,8 % pour s'établir à 31 000). En 2021, 9 500 personnes (+9,3 %) de plus avaient un diplôme en médecine (y compris les stagiaires en résidence), comparativement à cinq ans plus tôt.

Plus des trois quarts (76,2 %) de la population détenant un baccalauréat ou grade supérieur en soins de santé qui ont travaillé en 2020 ou en 2021 exerçaient dans des professions du secteur de la santé (82,1 % des titulaires d'un grade en soins de santé obtenu au Canada et 63,0 % des titulaires d'un grade en soins de santé obtenu à l'étranger).

Malgré l'afflux récent de diplômés en soins de santé, la pandémie a exercé une pression énorme sur le système de soins de santé du Canada et, en particulier, sur les travailleurs de la santé de première ligne. Partout au Canada, les hôpitaux et les établissements de soins de santé demeurent bondés, et [le nombre de postes vacants pour les infirmières autorisées a atteint un niveau record de plus de 23 000 postes vacants au deuxième trimestre de 2022](#). Lorsque Statistique Canada a mené une enquête auprès des travailleurs de la santé à l'automne 2021, [près du](#)

quart (24,4 %) des infirmières ont déclaré avoir l'intention de quitter leur emploi ou de changer d'emploi au cours des trois prochaines années, et le stress au travail ou l'épuisement professionnel a été la raison la plus souvent donnée pour expliquer ce choix.

Le nombre de titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur en informatique augmente de plus des deux cinquièmes

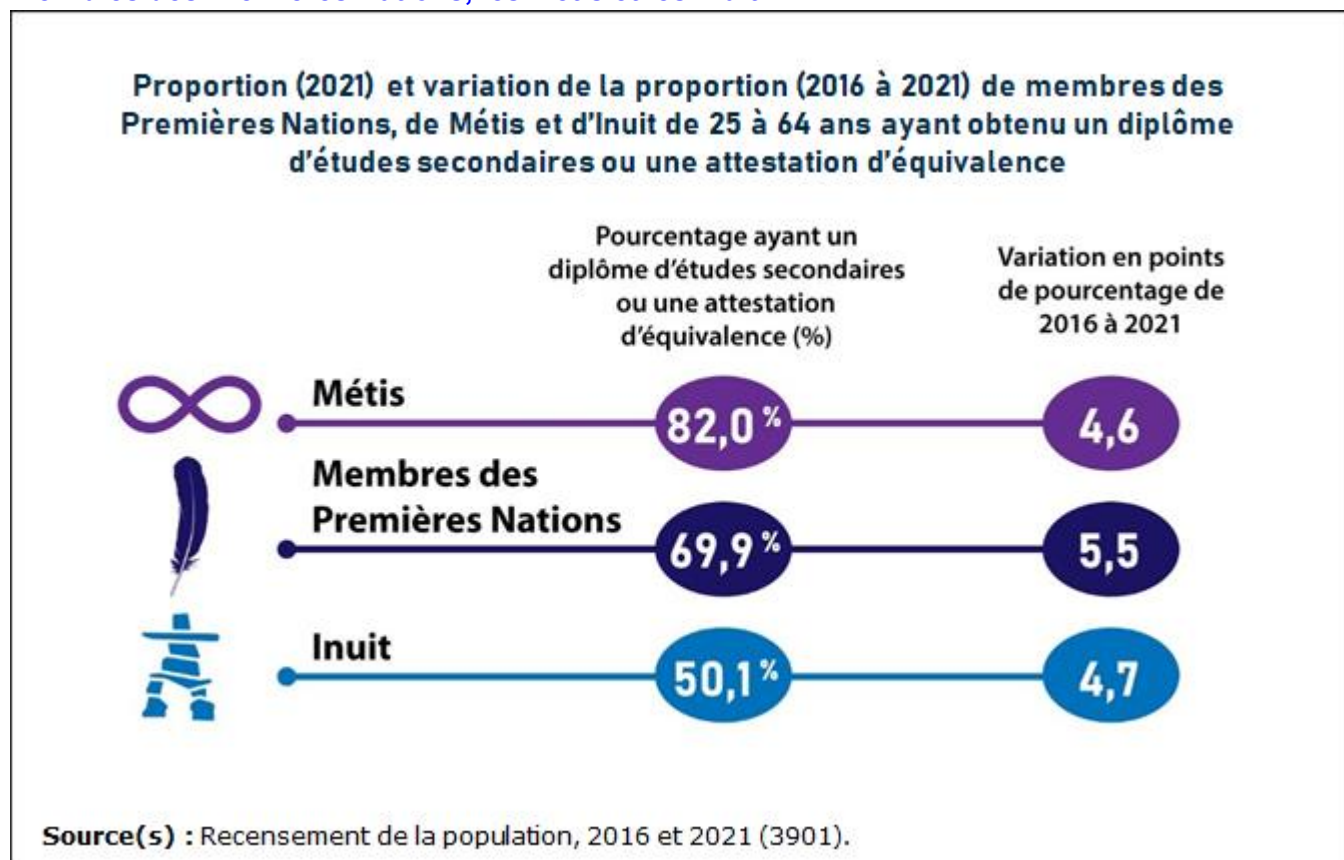
Durant la pandémie, on a observé une [augmentation de la part des emplois qui exigeaient des compétences techniques particulières en informatique](#) ainsi qu'une [augmentation des emplois dans l'industrie de la conception de systèmes informatiques et des services connexes](#), une grande partie du travail devant être effectuée en ligne.

L'offre de travailleurs qualifiés dans ce domaine a également augmenté. Statistique Canada a dénombré 295 000 titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur en informatique et en sciences de l'information en 2021, en hausse de 46,3 %, soit près de 100 000 diplômés de plus que cinq ans auparavant. Le Système d'information sur les étudiants postsecondaires a souligné la poursuite de cette tendance, les inscriptions universitaires en mathématiques, informatique et sciences de l'information augmentant de 8,4 % de 2019-2020 à 2020-2021.

Toutefois, ces augmentations n'ont pas été réparties de façon égale entre les provinces. La Colombie-Britannique, qui a également connu la plus forte croissance globale du nombre de diplômés (+24,2 %), a enregistré une augmentation de 51,6 % du nombre de diplômés en informatique et en science de l'information de 2016 à 2021. Dans huit provinces, l'augmentation a dépassé les 40 %. En revanche, les augmentations les plus faibles parmi les provinces ont été observées en Alberta (+28,6 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (+20,3 %).

Plus de la moitié des Inuit ont terminé leurs études secondaires

Infographie 4 – Hausse du taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires chez les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit



Les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit font partie des populations les plus jeunes du Canada, et leurs parcours scolaires actuels et futurs ont d'importantes répercussions sur la société canadienne, au fur et à mesure que la population du pays vieillit.

Les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit doivent faire face à d'importants écarts en ce qui concerne l'obtention d'un diplôme d'études secondaires et postsecondaires. En 2021, près des trois quarts (73,9 %) des Autochtones en âge de travailler avaient terminé leurs études secondaires et 12,9 % avaient obtenu un baccalauréat ou grade supérieur.

Les écarts entre la population autochtone et la population non autochtone se réduisent lorsqu'il s'agit de terminer les études secondaires. La proportion de Métis ayant terminé leurs études secondaires a augmenté de 4,6 points de pourcentage par rapport à 2016, pour atteindre 82,0 % en 2021, tandis que celle des membres des Premières Nations a augmenté de 5,5 points de pourcentage pour s'établir à 69,9 %.

Pour la première fois, en 2021, plus de la moitié (50,1 %) des Inuit âgés de 25 à 64 ans avaient obtenu un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence, en hausse de 4,7 points de pourcentage par rapport à 2016.

Dans tous les cas précédents, l'augmentation de la proportion des populations autochtones titulaires d'un diplôme d'études secondaires était plus importante que l'augmentation observée au sein de la population non autochtone née au Canada (+2,0 points de pourcentage), dont 88,9 % avaient terminé l'école secondaire. Ce groupe est utilisé à des fins de comparaison afin d'exclure les changements entraînés par les niveaux de scolarité élevés relevant des immigrants récents.

Toutefois, les écarts entre la proportion de la population autochtone et de la population non autochtone qui obtient un baccalauréat ou grade supérieur s'élargissent. Bien que la part des Autochtones titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur ait augmenté de 1,9 point de pourcentage (pour s'établir à 12,9 %) en 2021, cette proportion était en deçà de l'augmentation enregistrée par la population non autochtone née au Canada (+2,9 points de pourcentage pour s'établir à 27,8 %). Cette tendance s'est maintenue chez les Métis (+2,5 points de pourcentage pour s'établir à 15,7 %), les membres des Premières Nations (+1,6 point de pourcentage pour s'établir à 11,3 %) et les Inuit (+0,9 point de pourcentage pour s'établir à 6,2 %). Cela est important, car la scolarité au niveau du baccalauréat et du grade supérieur est associée à des emplois mieux rémunérés, et les obstacles à l'enseignement supérieur auxquels font face les populations autochtones contribuent aux désavantages socioéconomiques.

La pandémie bouleverse la vie étudiante

La vie étudiante telle qu'on la connaissait a été brusquement interrompue vers la fin de l'année scolaire 2019-2020. À la mi-mars 2020, les campus universitaires et collégiaux s'étaient vidés, l'apprentissage et la formation en cours d'emploi avaient été perturbés ou limités, et des millions d'étudiants suivaient leur cours à partir de leur domicile. Bien que le Recensement de 2021 ait été effectué plus d'un an après le début de la pandémie, d'autres sources de données de Statistique Canada ont permis de jeter un éclairage sur les répercussions de la pandémie sur les étudiants.

Bien que les politiques en matière de scolarité pour les écoles primaires et secondaires diffèrent selon la province, toutes les provinces ont eu recours à l'apprentissage à distance pendant au moins une partie de la pandémie. Cette situation a posé différents défis pour différents ménages. [Près du quart \(24 %\) des ménages avec enfants se trouvant dans le quartile de revenu le plus bas ont déclaré n'avoir que des appareils mobiles pour accéder à Internet](#), ce qui peut ne pas convenir à l'apprentissage en ligne. À titre de comparaison, c'était le cas de 8 % des ménages avec enfants se trouvant dans le quartile de revenu le plus élevé. L'incapacité s'est également révélée un facteur : parmi les participants à une initiative par approche participative de Statistique Canada menée en juin 2020, 57,6 % des parents d'enfants ayant une incapacité se sont dits préoccupés quant à l'année scolaire et à la réussite scolaire de leur enfant, comparativement à 35,6 % des parents d'enfants n'ayant aucune incapacité.

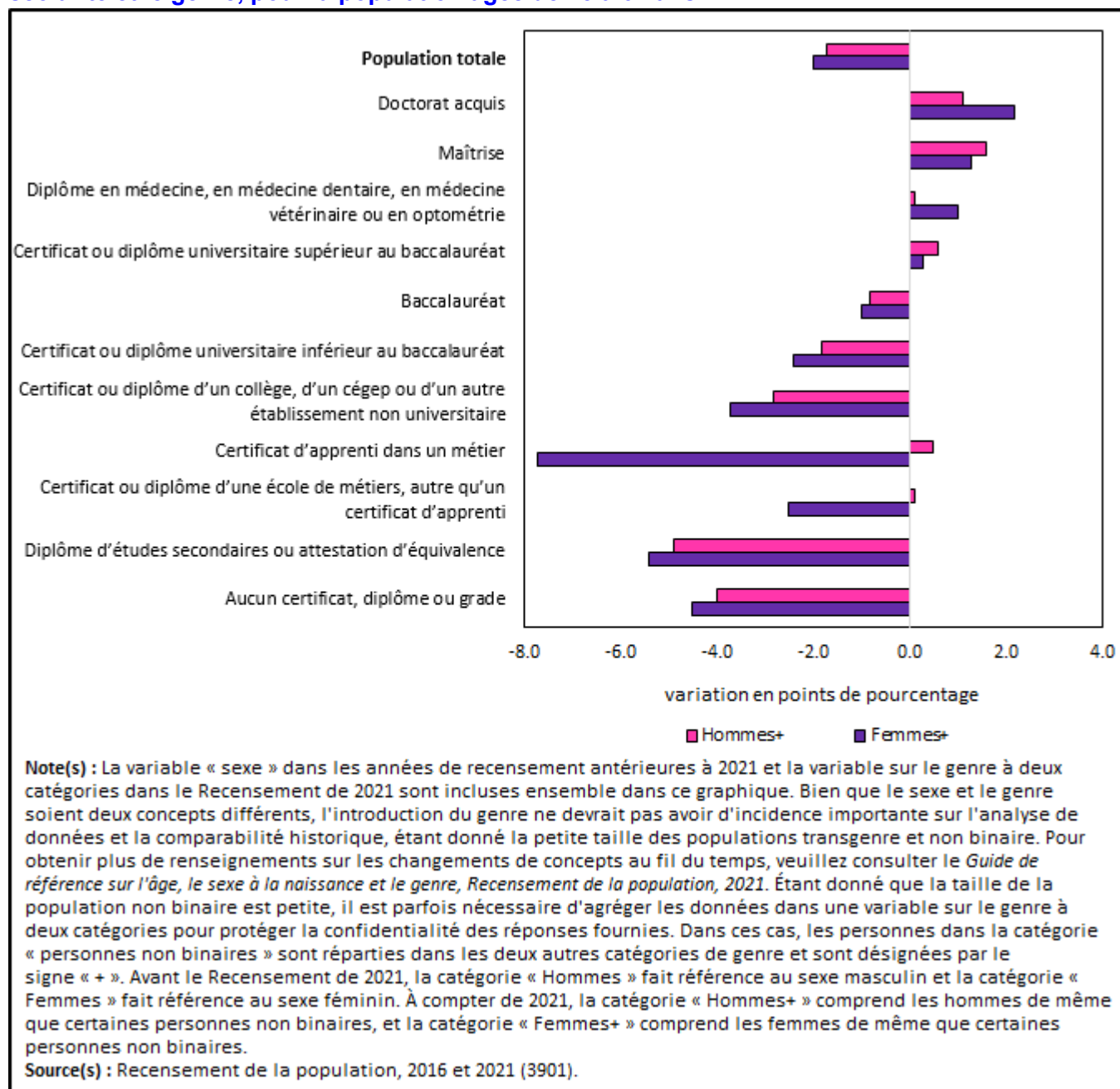
Les étudiants des collèges et des universités ont également été touchés par la pandémie. Une enquête par approche participative menée par Statistique Canada auprès de ces étudiants au printemps 2020, soit au cours des premiers mois de la pandémie, a révélé que, [pour le quart des répondants, des cours avaient été annulés ou reportés](#) en raison de la pandémie, et que, [pour le tiers des répondants, leur placement en milieu de travail avait été annulé ou reporté](#).

Malgré ces revers, l'Enquête sur la population active montre que la proportion de jeunes canadiens âgés de 18 à 24 ans inscrits à l'université a augmenté de 2,9 points de pourcentage pour atteindre 33,0 % au cours des deux premières années de la pandémie (de 2019-2020 à 2021-2022, en tenant compte de la période de septembre à février). [Le Système d'information sur les étudiants postsecondaires montre de même une hausse des inscriptions des étudiants canadiens à l'université de 2019-2020 à 2020-2021](#).

La légère augmentation des inscriptions à l'université pourrait avoir été en réponse à [un marché du travail difficile pour les jeunes au plus fort de la pandémie en 2020 et au début de 2021](#). Par exemple, en septembre 2020, le taux de chômage parmi les jeunes (âgés de 15 à 24 ans) a atteint 19,0 %.

La scolarité rapporte et protège pendant la pandémie

Infographie 5 – Variation du taux d'emploi de mai 2016 à mai 2021 selon le plus haut niveau de scolarité et le genre, pour la population âgée de 25 à 64 ans



On sait depuis de nombreuses années que les personnes ayant des titres scolaires postsecondaires ont généralement des taux d'emploi et des rémunérations plus élevés que les personnes qui n'en ont pas et, par conséquent, plus une personne poursuit ses études, plus grande devient sa sécurité économique. Cette tendance s'est accentuée pendant la pandémie, les personnes ayant des niveaux de scolarité plus faibles devant faire face à des baisses plus importantes de l'emploi et à des pertes salariales plus marquées.

Les travailleurs titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur avaient une plus grande sécurité d'emploi pendant la pandémie, en partie parce qu'ils étaient plus susceptibles d'occuper des [emplois « à triple protection »](#). Les emplois à triple protection désignent les emplois permanents (pour une durée indéterminée) plutôt que les emplois temporaires ou occasionnels; les emplois qui ne peuvent être facilement automatisés; et les emplois qui sont plus résistants aux pandémies, puisqu'ils conviennent mieux au travail à distance, sont compatibles avec la distanciation physique ou sont jugés essentiels par les autorités. Plus de 7 travailleurs sur 10 titulaires d'un grade supérieur au baccalauréat et plus de 6 travailleurs sur 10 titulaires d'un baccalauréat occupaient des emplois à triple protection, comparativement à moins de 4 travailleurs sur 10 pour ceux ayant un autre niveau de scolarité.

Cet effet pourrait se manifester par des changements dans le taux d'emploi au fil du temps. Le taux d'emploi a augmenté de mai 2016 à mai 2021 pour les titulaires d'un grade supérieur au baccalauréat. Par exemple, les hommes titulaires d'une maîtrise ont vu leur taux d'emploi augmenter de 1,6 point de pourcentage pour atteindre 86,9 %, tandis que, pour les femmes, il a augmenté de 1,3 point de pourcentage pour s'établir à 81,2 %. L'emploi a reculé, quoique légèrement, pour les titulaires d'un baccalauréat (pour les hommes, -0,8 point de pourcentage pour s'établir à 85,3 %; pour les femmes, -1,0 point de pourcentage pour s'établir à 79,0 %).

En revanche, les personnes dont le niveau de scolarité était inférieur au baccalauréat ont connu des baisses plus importantes, à l'exception des hommes travaillant dans les métiers. Par exemple, parmi les personnes dont le plus haut niveau de scolarité est le secondaire, le taux d'emploi a reculé de 5,4 points de pourcentage pour les femmes (pour s'établir à 59,1 %) et de 4,9 points de pourcentage pour les hommes (pour s'établir à 72,0 %). Ce changement a accentué les disparités existant sur le marché du travail entre les personnes ayant différents niveaux de scolarité.

De même, les rémunérations des travailleurs titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur ont augmenté de 2019 à 2020 pendant la pandémie, tandis que les rémunérations ont diminué pour les travailleurs ayant un niveau de scolarité inférieur au baccalauréat (voir la note aux lecteurs pour obtenir plus de renseignements sur les concepts). Par exemple, la rémunération moyenne des personnes en âge de travailler qui sont titulaires d'un baccalauréat a augmenté de 1 600 \$ (pour se chiffrer à 69 900 \$), tandis que la rémunération moyenne des personnes ayant les études secondaires comme niveau de scolarité le plus élevé a diminué de 2 040 \$ (pour se chiffrer à 42 960 \$). Toutefois, les transferts gouvernementaux, comme la Prestation canadienne d'urgence (PCU), ont en grande partie compensé les pertes salariales pour la plupart des groupes dont le niveau de scolarité était inférieur au baccalauréat. Cette situation est conforme aux résultats présentés dans la [diffusion des données sur le revenu du Recensement de 2021](#).

Les hommes ayant un certificat d'apprenti dans un métier représentaient la seule exception à cette règle. Ce groupe a connu des pertes salariales plus importantes que celles subies par les femmes ou les hommes ayant tout autre niveau de scolarité, ils ont enregistré une baisse moyenne de 4 100 \$ (passant de 69 700 \$ à 65 600 \$) de 2019 à 2020. Même après avoir pris en compte les augmentations au chapitre de l'assurance-emploi et des prestations d'urgence et de relance économique liées à la COVID-19 versées en 2020, leur manque à gagner par rapport à 2019 était encore de 1 300 \$. Une des raisons qui explique cette différence était le fait que les hommes ayant un certificat d'apprenti dans un métier avaient une rémunération moyenne relativement élevée (comme indiqué ci-dessus, près de 70 000 \$ en 2019), ce qui n'a pas été entièrement compensé par la PCU et les prestations connexes.

Malgré cela, l'emploi des hommes ayant un certificat d'apprenti dans un métier s'est rétabli des effets de la pandémie relativement rapidement par rapport à celui d'autres groupes ayant un niveau de scolarité inférieur au baccalauréat. En mai 2021, leur taux d'emploi était légèrement supérieur à ce qu'il était en mai 2016. Cela s'explique en partie par le fait que 2016 a été marqué par un creux de l'emploi des gens de métier, à la suite de la forte baisse des prix du pétrole, mais aussi par la reprise rapide de la demande de main-d'œuvre dans les industries liées aux métiers en 2021, étant donné le [nombre élevé de postes vacants observé dans les secteurs de la construction et de la fabrication dès le deuxième trimestre de cette année-là](#).

En revanche, les femmes détenant un certificat d'apprenti dans un métier ont connu les plus fortes baisses de taux d'emploi de 2016 à 2021 (-7,7 points de pourcentage). Cette différence était en grande partie liée au domaine d'étude. Près de la moitié (48,0 %) des femmes en âge de travailler titulaires d'un certificat d'apprenti dans un métier ont fait des études en lien avec les services culinaires, de divertissement et personnels, y compris la coiffure et la cuisine. Les travailleuses occupant un emploi dans ces secteurs ont été particulièrement durement touchées

par la pandémie, puisque les salons de coiffure et les restaurants étaient parmi les premières entreprises à devoir fermer leurs portes. Par exemple, [plus de 70 % des femmes détenant un certificat d'apprenti en coiffure ont reçu de la PCU](#). Toutefois, les prestations d'urgence et de relance économique liées à la COVID-19 et l'assurance-emploi ont plus que compensé les pertes salariales de ces travailleuses, en moyenne, parce que leurs rémunérations avant la pandémie (en moyenne 32 720 \$) étaient considérablement inférieures à celles des hommes ayant un certificat d'apprenti dans un métier.

La scolarité a joué un rôle clé dans la société et l'économie du Canada tout au long des principaux changements survenus au cours des cinq dernières années, depuis la prospérité pré-pandémie jusqu'au resserrement actuel du marché du travail, en passant par les fermetures en temps de pandémie. La scolarité continuera d'avoir des répercussions importantes sur la capacité à maintenir la prospérité et le niveau de vie au Canada et à répondre aux besoins du marché du travail, au fur et à mesure que les baby-boomers prendront leur retraite.

Regard vers l'avenir

Un prochain article analytique fournira d'autres renseignements détaillés sur le niveau de scolarité et les professions connexes des groupes racisés désagrégés, y compris des détails sur les différences par statut de génération, statut d'immigrant, période d'immigration et lieu de naissance.

Un prochain article analytique fournira des détails sur la différence des répercussions de la pandémie sur le revenu en fonction du niveau de scolarité.

[Des données diffusées récemment sur les inscriptions et les diplômes délivrés par les établissements postsecondaires publics canadiens](#) peuvent davantage mettre en lumière les répercussions de la pandémie sur les études postsecondaires.

Note aux lecteurs

Les lecteurs sont invités à télécharger l'[application StatsCAN](#) pour consulter les résultats du recensement.

Définitions et concepts

Les chiffres sont calculés à partir de données arrondies et pourraient ne pas correspondre au total.

Aux fins de la présente analyse, la « population en âge de travailler » désigne les personnes âgées de 25 à 64 ans. Les « jeunes adultes » comprennent les personnes âgées de 25 à 34 ans.

Tous les titres scolaires déclarés (p. ex. certificat d'apprenti) sont le certificat, le diplôme ou le grade le plus élevé qu'une personne a obtenu, sauf dans le segment portant sur l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

La [Classification des programmes d'enseignement Canada 2021](#) est utilisée dans toutes les analyses des principaux domaines d'études, à l'exception des comparaisons entre les cycles de recensement, qui reposent sur la [Classification des programmes d'enseignement Canada 2016](#).

Le terme « [immigrant](#) » désigne une personne qui est ou a été un immigrant reçu ou un résident permanent. Cette personne s'est vu accorder le droit de vivre au Canada de façon permanente par les autorités d'immigration. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont inclus dans ce groupe.

Le terme « [résident non permanent](#) » désigne une personne d'un autre pays ayant un lieu de résidence habituel au Canada et qui possède un permis de travail ou d'études ou qui a demandé le statut de réfugié (demandeur d'asile). Les membres de la famille vivant avec les détenteurs de permis de travail ou d'études sont également inclus, à moins que ces membres de la famille ne soient déjà citoyens canadiens, immigrants reçus ou résidents permanents. D'autres concepts sont parfois utilisés de manière interchangeable avec les résidents non permanents, notamment les « résidents temporaires » ou les « immigrants temporaires ».

Dans le présent article, le taux de surqualification est défini comme étant la proportion de personnes titulaires d'un baccalauréat ou grade supérieur qui travaillent dans une profession nécessitant généralement un diplôme d'études secondaires ou moins (formation, étude, expérience et responsabilités [FEER] de niveau 4 ou 5), parmi celles qui ont une profession. Les personnes occupant des postes de gestion (FEER 0) sont exclues du calcul.

Le terme « rémunération » désigne le revenu d'emploi. Aux fins de l'analyse de l'évolution des rémunérations et d'autres sources de revenus, la population d'intérêt est composée des personnes qui avaient un revenu d'emploi non nul en 2019 ou 2020. Cela assure une population uniforme au cours des deux années. Les résultats peuvent différer de ceux présentés dans les tableaux de données. Pour en savoir plus sur les variables et les concepts liés au revenu, consultez le [Guide de référence sur le revenu](#).

Les analyses des changements dans les caractéristiques scolaires au fil du temps pour les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit excluent les réserves qui ont été partiellement dénombrées en 2016 ou 2021. Pour en savoir plus, consultez le [Guide de référence sur les peuples autochtones](#) et l'[Annexe 1.5 du Guide du Recensement de la population](#).

La variable « sexe » dans les années de recensement antérieures à 2021 et la variable sur le genre à deux catégories dans le Recensement de 2021 sont incluses ensemble dans cette analyse pour faire des comparaisons historiques. Bien que le sexe et le genre soient deux concepts légèrement différents, l'introduction du genre en 2021 ne devrait pas avoir d'incidence importante sur l'analyse de données et la comparabilité historique, étant donné la petite taille de la population transgenre et de la population non binaire. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les changements apportés aux concepts au fil du temps, veuillez consulter le [Guide de référence sur l'âge, le sexe à la naissance et le genre, Recensement de la population, 2021](#).

Étant donné que la taille de la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses fournies. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre. Sauf indication contraire dans le texte, la catégorie « hommes » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires. La catégorie « femmes » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

Un feuillet d'information sur les concepts de genre intitulé [Comblir les lacunes : renseignements sur le genre dans le cadre du Recensement de 2021](#) est également disponible.

Définitions de concepts comparables à l'échelle internationale

Dans les comparaisons entre le Canada et les autres pays du G7, la catégorie « certificat ou diplôme d'un collège ou diplôme semblable » comprend les certificats et diplômes d'un collège pour des programmes d'une durée de trois mois ou plus (21,4 %) et les certificats et diplômes universitaires inférieurs au baccalauréat (3,2 %).

Produits et diffusions du Recensement de la population de 2021

Aujourd'hui, Statistique Canada diffuse la septième série de résultats tirés du Recensement de la population de 2021.

Plusieurs produits du Recensement de 2021 sont maintenant accessibles à partir du module Web du [Programme du Recensement de 2021](#). Ce module Web a été conçu pour donner un accès facile et sans frais aux données du recensement.

Les [produits analytiques](#) comprennent quatre communiqués dans Le Quotidien, un article dans la série Recensement en bref, et deux infographies.

D'autres articles de la série Recensement en bref seront diffusés dans les prochains mois.

Les [produits de données](#) comprennent les résultats sur la scolarité pour de nombreuses régions géographiques normalisées, et sont accessibles au moyen du [Profil du recensement](#) et des [tableaux de données](#).

La série [Perspective géographique](#) présente des données et des faits saillants sur les principaux thèmes abordés dans cet article du Quotidien, et ce, pour divers niveaux géographiques.

Les [produits de référence](#) sont conçus pour aider les utilisateurs à tirer le maximum des données du recensement. Ils comprennent le [Guide du Recensement de la population, 2021](#), le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#), les [questionnaires du Recensement de la population de 2021](#) et les [Lignes directrices sur la qualité des données du Recensement de 2021](#). Le [Guide de référence sur la scolarité, Recensement de la population, 2021](#) est également accessible.

Les produits et services géographiques liés au Programme du Recensement de 2021 se trouvent sous [Géographie du recensement](#). Cela comprend [GéoRecherche](#), un outil de cartographie interactif, et des [cartes thématiques](#), qui montrent des données pour diverses régions géographiques normalisées, ainsi que [Perspective géographique](#), et le [Visualisateur de données du Programme du recensement](#), qui sont des outils de visualisation de données.

Il est possible de visualiser les capsules sur les concepts du recensement à partir du [Centre de formation du recensement](#).

Une infographie, intitulée « [Le collège après l'obtention d'un baccalauréat ou grade supérieur](#) », est également disponible.

Le 30 novembre 2022 marque la dernière diffusion principale du Recensement de la population de 2021. Veuillez consulter le [calendrier de diffusion](#) du Recensement de 2021 pour obtenir la liste complète des thèmes qui ont déjà été diffusés.

Tableaux disponibles : [98-10-0384-01](#), [98-10-0386-01](#) à [98-10-0388-01](#) , [98-10-0390-01](#) à [98-10-0393-01](#) , [98-10-0395-01](#), [98-10-0397-01](#), [98-10-0402-01](#), [98-10-0403-01](#), [98-10-0405-01](#), [98-10-0412-01](#), [98-10-0414-01](#), [98-10-0415-01](#), [98-10-0417-01](#), [98-10-0418-01](#), [98-10-0420-01](#), [98-10-0423-01](#), [98-10-0427-01](#), [98-10-0429-01](#) à [98-10-0433-01](#) , [98-10-0435-01](#), [98-10-0437-01](#), [98-10-0439-01](#), [98-10-0443-01](#), [98-10-0445-01](#) à [98-10-0447-01](#) , [98-10-0449-01](#), [98-10-0451-01](#), [98-10-0453-01](#) et [98-10-0467-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : [numéro d'enquête 3901](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).